

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Rapport de gestion

2018



CONTENU

APERÇU DE L'ANNÉE 2018	3
ENSEIGNEMENT	5
RECHERCHE	9
FINANCES	13
CHIFFRES-CLÉS	17

Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux exigences de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE: enseignement, recherche et services à la Cité.

Le rapport d'activité, plus détaillé, peut être consulté sur www.unine.ch. Le rapport de gestion a été établi par le rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 17 juin 2019.

APERÇU DE L'ANNÉE 2018

L'année 2018 commence sans budget pour l'Etat de Neuchâtel, ce qui génère une forte incertitude quant aux moyens financiers qui seront à disposition sur l'ensemble de l'exercice. L'UniNE prend des mesures d'économie à court terme en gelant le remplacement des postes laissés vacants, en ne reconduisant pas les contrats à durée déterminée qui ne sont pas nécessaires à la tenue des cours, et en stoppant toute dépense sans impact direct et immédiat sur sa capacité de fonctionnement. L'Etat de Neuchâtel finit par se doter d'un budget, au prix notamment d'une coupe supplémentaire d'un million de francs dans la subvention versée à l'UniNE. Avec la coupe de 1,7 million appliquée en 2017, la coupe de 0,5 millions planifiée en 2018 ainsi que le million supplémentaire décidé dans le cadre du compromis élaboré par le Grand Conseil pour doter l'Etat d'un budget, l'Université aura contribué à hauteur de 3,2 millions en deux ans à l'assainissement des finances cantonales. Elle s'efforce d'accueillir ces baisses de subvention dans un esprit de solidarité, tout en relevant qu'elle fait partie des domaines d'activités de l'État qui ont été le plus mis à contribution, en chiffres absolus et relatifs.

Les Statuts entrent en vigueur le 1^{er} juillet dans le délai fixé par la nouvelle loi cantonale, ce qui conduit à l'adaptation d'une trentaine de modèles d'arrêtés de nomination. Avec l'engagement de trois professeures assistantes selon les nouvelles dispositions légales sur la pré titularisation conditionnelle ou *tenure track* (PATT), ainsi que l'introduction de l'évaluation périodique des professeures et professeurs ordinaires, le règlement sur les évaluations des membres du corps professoral est entièrement révisé et deux nouveaux guides sont proposés : un pour les personnes évaluées et l'autre pour les instances chargées de l'évaluation. L'année est également marquée par les négociations en vue d'établir le nouveau Mandat d'objectifs.

L'offre de formation propose à la rentrée 2018-2019 un nouveau Master en management général destiné aux non-économistes mis en place par la Faculté des sciences économiques. La Faculté des sciences procède à une refonte en profondeur du Bachelor en biologie et des cursus intégrant des enseignements de biologie. Grâce au Master en finance, l'UniNE fait son entrée dans la liste très exclusive des institutions partenaires du prestigieux label *Chartered Financial Analyst*®. Le Bachelor en droit donne accès à de nouveaux cours à option proposés par les autres facultés dans une logique d'interdisciplinarité. Les Facultés des sciences ainsi que des lettres et sciences humaines mettent sur pied un cours sur les interactions homme-environnement portant sur les enjeux de la durabilité.

La Confédération accorde la prolongation du *NCCR On the move* – le pôle de recherche national sur la migration et la mobilité – pour quatre ans supplémentaires. Après un léger recul en 2017, les autres financements liés aux projets de recherche repartent à la hausse. L'UniNE enregistre notamment d'excellents résultats avec l'appel à projets du FNS *Digital Lives*, qui mobilise les sciences humaines et sociales pour analyser les conséquences de la digitalisation de l'économie et de la société. L'UniNE décroche 6 des 57 projets attribués dans toute la Suisse. En outre, 79 contrats sont signés avec des entités tierces (sans compter les contrats établis dans le cadre de consortiums de recherche financés par l'Union européenne), générant des retombées de 6 millions de francs.

L'Université accueille la finale suisse du concours *La Science appelle les jeunes*, qui met en valeur les travaux d'une centaine de lycéennes et lycéens provenant de tout le pays. Des accords de collaboration sont signés avec l'Université d'Abomey-Calavi à Cotonou (Bénin) et la Southwestern University of Political Science & Law à Chongqing (Chine). En Europe, de nouveaux accords de mobilité étudiante sont signés avec Potsdam, Karlsruhe, Cadix, Nicolae Titulescu Bucarest ainsi que le Conservatoire national des arts et métiers de Paris. L'UniNE signe également un accord avec la Confédération portant sur la reconnaissance de crédits pour les personnes ayant suivi une formation à la conduite militaire. Le 3 novembre a lieu le *Dies academicus*, journée officielle de l'Université, dont le thème est *Voies d'avenir*.

Au 31.12.2018, l'UniNE compte 1065 collaboratrices et collaborateurs, pour un total de 746,3 EPT : 113,9 EPT relevant du corps professoral, 396,3 du corps intermédiaire, 218,1 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) et 18 étant des apprenties et apprentis. L'UniNE accueille 4088 étudiantes et étudiants : 2478 femmes (60,6%) et 1610 hommes (39,4%). Elle délivre 967 titres universitaires (hors formation continue), soit 457 bachelors, 437 masters et 73 doctorats.

ENSEIGNEMENT

Rentrée universitaire

Le nombre de nouvelles admissions reste stable à l'Université de Neuchâtel avec 1723 nouvelles inscriptions (1732 en 2017), dont 849 en bachelor, 777 en master et 97 dans un autre cursus. Les chiffres sont en phase avec le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique. L'UniNE enregistre une baisse d'environ 120 nouvelles inscriptions en bachelor, en grande partie compensée par une hausse au niveau du master, où une nouvelle formation en management misant sur l'interdisciplinarité rencontre un fort succès.

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2017-2018

	FLSH	FS	FD	FSE	Hors faculté	Total
Bachelor	992	465	365	216		2038
Master	544	242	242	228		1256
Doctorat	257	186	131	56		630
Autres	100	14	27	16	7	164
Total	1'893	907	765	516	7	4'088

Nouvelles formations

Un nouveau Master en management réservé aux non-économistes est lancé au semestre d'automne. Une quarantaine d'admissions sont enregistrées. Les titulaires de ce diplôme pourront se prévaloir d'une formation spécifique de niveau bachelor en sciences, ingénierie, lettres, sciences sociales, droit, etc. complétée par des cours de management et une expérience acquise par le biais de *business games* et de stages.

Le Master en innovation et ses trois orientations (innovation et société, management de la R&D, droit de l'innovation), lancé en 2017 lui aussi dans la perspective de former des personnes sur une base pluridisciplinaire, double ses effectifs lors de sa deuxième rentrée de l'automne 2018.

La procédure d'accès à la deuxième année de médecine est remaniée de manière à offrir de meilleures perspectives aux étudiantes et étudiants. Il leur est offert d'entreprendre plus facilement une formation en biologie en cas de non-qualification pour la suite de la formation médicale, où les places sont limitées.

Quatre formations continues de type *Certificate of Advanced Studies* (CAS) sont lancées durant l'année académique 2018-2019, dans deux thématiques-clés de la stratégie de l'UniNE (Migration; Santé et société): un CAS sur la migration et la diversité avec les Universités de Suisse italienne et de Beyrouth, un CAS mandaté par la Confédération auprès du réseau BENEFRIS sur la représentation juridique dans les procédures d'asile, un CAS en gestion des établissements de santé ainsi qu'un CAS d'intégration permettant aux personnes réfugiées d'obtenir un diplôme en suivant des cours dans l'une des quatre facultés.

Acquis de formation

La formulation d'acquis de formation (*learning outcomes*) à l'échelon des cursus, initiée au printemps 2017, suit son cours. A la fin de l'année 2018, les acquis de formation sont entièrement définis pour 7 cursus. Les acquis seront définis en 2019 pour les cursus restants.

Evaluation des enseignements

La procédure d'évaluation des enseignements est harmonisée en automne 2018 et les responsabilités sont clarifiées, de même que le suivi en cas de résultats insatisfaisants. Des documents informant des nouveautés sont envoyés à l'ensemble de la communauté universitaire.

Au semestre de printemps, l'ensemble des enseignements sont évalués dans les Facultés des sciences, de droit et des sciences économiques. En automne, l'ensemble des enseignements sont évalués dans les quatre facultés. Le taux de réponse minimal pour que les résultats de l'évaluation soient considérés pertinents est fixé à 30%. Suite à une campagne d'information et de promotion menée à la fois auprès des décanats, du personnel enseignant ainsi que des étudiantes et des étudiants, le taux de participation s'accroît nettement au semestre d'automne.

EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS : PRINTEMPS 2018

	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse >30%
FD	41%	41
FS	46%	133
FSE	61%	44
	Moyenne : 49%	Total : 218

EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS : AUTOMNE 2018

	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse >30%
FD	66%	49
FS	67%	120
FSE	71%	59
FLSH	76%	263
	Moyenne : 70%	Total : 491

Evaluation des leçons probatoires

Six leçons probatoires font l'objet d'une évaluation au courant de l'année. En automne, le questionnaire d'évaluation des leçons probatoires, qui différait d'une faculté à l'autre jusqu'alors, fait l'objet d'une harmonisation. Les formulations sont clarifiées. L'évaluation se focalise désormais uniquement sur les compétences pédagogiques des candidates et des candidats à un poste professoral, et non plus sur leurs compétences scientifiques, qui sont évaluées par la commission de nomination ainsi que par des expertises externes.

Analyse et évaluation de la qualité des cursus de formation

Le Master en biologie fait l'objet d'une analyse approfondie en 2018. Une enquête est menée auprès des diplômées et diplômés du Master en logopédie pour documenter leur insertion dans le monde du travail. Le Bureau qualité fournit, sur demande du décanat et des responsables de cursus, les rapports statistiques sur l'évolution des effectifs et des flux des dix dernières années concernant 13 programmes ou piliers FLSH.

La participation de l'UniNE à l'édition 2019 de l'enquête OFS auprès des diplômées et diplômés des hautes écoles est approuvée par un groupe de travail animé par le Bureau qualité et constitué de représentantes et représentants de l'ensemble des facultés ainsi que du Service académique. Le module de questions est envoyé à l'OFS en décembre 2018.

Le Bureau qualité procède au recensement des formations continues certifiantes et de courte durée (non-certifiantes). Il documente les pratiques d'évaluation de ces formations. Les formations continues qui ne font pas encore l'objet d'une évaluation systématique bénéficient d'un soutien pour la mettre en place. En novembre, le Bureau qualité envoie un message explicatif aux personnes concernées pour les informer qu'en vertu des standards pour l'accréditation institutionnelle, toutes les formations continues doivent désormais être évaluées. Le pilotage des évaluations est placé sous la responsabilité des responsables de formation, avec le soutien du Bureau qualité pour la mise en place de nouvelles évaluations.

Soutien pédagogique

Depuis l'été 2018, le Bureau qualité accueille chaque nouveau membre du corps professoral, en collaboration avec le rectorat et le Support recherche et innovation, pour lui présenter ses prestations en matière d'accompagnement pédagogique. En 2018, huit personnes bénéficient de cette séance d'accueil individuelle.

Quatre-vingt séances de conseil pédagogique individuel ont lieu en 2018, impliquant 47 enseignantes et enseignants. Trois observations de cours sont réalisées.

Deux ateliers pédagogiques sont organisés en 2018, un premier en mars sur le thème de la classe inversée, le second en avril sur l'enseignement inclusif et la lutte contre les stéréotypes, en collaboration avec le Bureau égalité des chances.

La première conférence sur l'innovation pédagogique de l'UniNE a lieu en avril. Elle porte sur le thème « Innover dans son enseignement : pourquoi et comment ? »

Le prix *Credit Suisse Award for Best Teaching* est décerné au professeur Martin Hilpert pour son enseignement « Introduction to Bilingualism ».

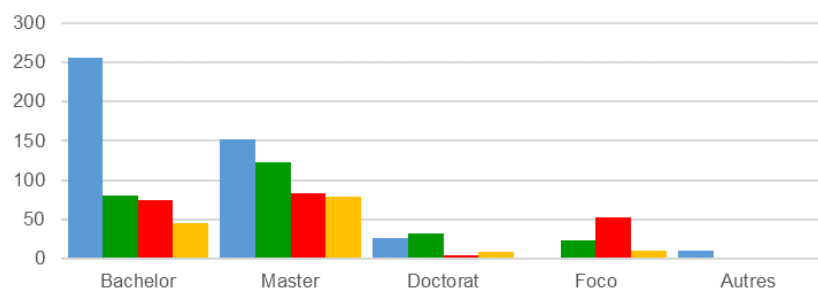
Cinq projets pédagogiques innovants sont sélectionnés suite à un appel à candidatures et obtiennent un soutien financier pour l'année académique 2018-2019. Le financement permet d'engager du personnel de soutien pour la mise en place d'un projet ou du matériel pédagogique spécifique. En outre, les projets soutenus durant l'année académique 2017-2018 font l'objet d'un bilan dans le cadre d'une conférence ouverte à l'ensemble du personnel enseignant.

PROJETS PÉDAGOGIQUES INNOVANTS 2018-2019

Nom du bénéficiaire	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
ARDIA David	Derivatives & Fixed income : Excel challenges and team building	FSE	10'000.-
CAPUS Nadja	Droit pénal spécial et Droit de la procédure pénale	FD	10'580.-
DUBOIS Maude	LMM/BA FLE et Certificat d'étude française	FLSH	4'760.-
DUNAND Jean-Philippe	Histoire de la codification civile en Europe	FD	10'241.40
MAZZARELLA Diana	Méthodes expérimentales en sciences de l'information et de la communication	FLSH	1'200.-
Total			36'781.40

Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'066 titres, dont 894 de niveau bachelor et master. Les doctorats, au nombre de 73, représentent 6.8% des titres attribués.



	FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
Bachelor	256	80	75	46	457
Master	152	123	83	79	437
Doctorat	26	33	5	9	73
Formation continue*	-	24	53	11	88
Autres	11	-	-	-	11
Total	445	260	216	145	1'066

* Uniquement formation continue certifiante (CAS, DAS, MAS).

RECHERCHE

Projets de recherche

En 2018, l'UniNE lance 115 nouveaux projets de recherche (104 en 2017). Leur budget total s'élève à 28,9 millions de francs (17,5 millions en 2017). Les dotations des projets de recherche servent en grande partie à créer des postes de travail qualifiés et, dans une moindre mesure, à financer des infrastructures.

Type de projets	2017			2018		
	Nbre	Durée (mois)	Budget (CHF)	Nbre	Durée (mois)	Budget (CHF)
FNS	29	640	7 712 778.-	51	1 715	19 079 853.-
Innosuisse	4	99	1 323 429.-	0	0	0
SEFRI	5	146	1 295 801.-	2	30	385 000.-
UE	3	120	3 177 070.-	8	324	4 934 691.-
Autres	63	1 129	4 024 354.-	54	723	4 495 595.-
Total	104	2 134	17 533 432.-	115	2 792	28 895 140.-

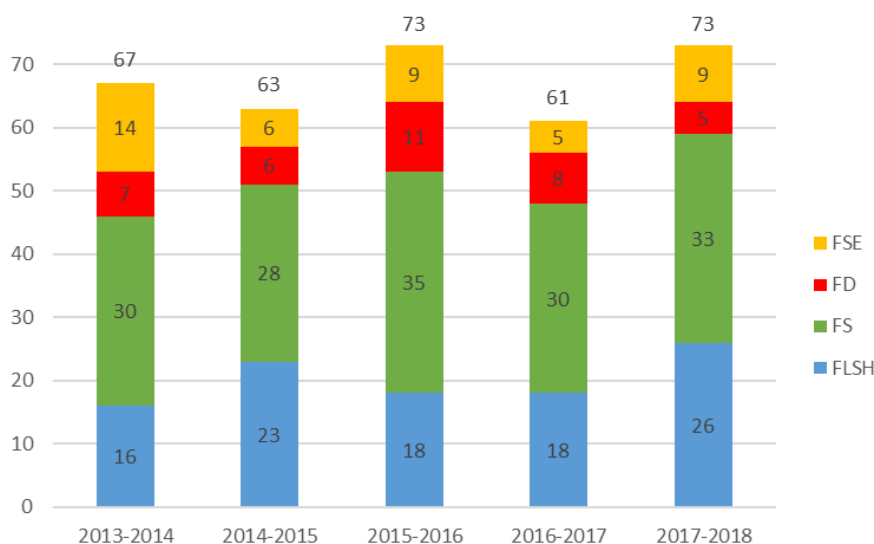
Doctorantes et doctorants

Le nombre de doctorantes et de doctorants s'élève à 630 en 2018 (616 en 2017).

Doctorats délivrés par faculté

L'UniNE décerne 73 titres de doctorat en 2018, soit 12 de plus qu'en 2017 (augmentation de 20% par rapport à 2017). Le nombre de doctorats retrouve ainsi sa valeur record de 2015-2016.

DOCTORATS DÉLIVRÉS DANS LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR FACULTÉ



Evaluation de la recherche

Le règlement sur les évaluations des membres du corps professoral est entièrement révisé en 2018. Il s'agit d'introduire la nouvelle procédure d'évaluation périodique des professeures et professeurs ordinaires (PO), qui interviendra tous les six ans, ainsi que de titularisation des professeures assistantes et professeurs assistants avec pré titularisation conditionnelle ou *tenure track* (PATT). D'autres statuts du corps professoral ou intermédiaire sont également concernés par des évaluations individuelles périodiques, ou lorsqu'il s'agit de confirmer, titulariser ou prolonger une personne dans son poste. Des guides à l'attention des personnes concernées par une évaluation ainsi que des organes chargés d'évaluer sont réalisés.

L'évaluation de la recherche a lieu par le biais d'un rapport d'autoévaluation, suivi d'une analyse et d'une recommandation du décanat, puis d'une décision du rectorat. Avant de prendre sa décision, le rectorat introduit systématiquement en 2018 un entretien avec la personne évaluée. En outre, les critères d'évaluation des activités de recherche sont précisés :

- Description des recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
- Description de l'encadrement des doctorantes et doctorants ainsi que du suivi de l'avancement des thèses
- Liste des fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
- Liste des éventuelles demandes de fonds de tiers en attente de réponse
- Liste des éventuels transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
- Liste des éventuelles autres activités de recherche (mandats, etc.)
- Liste des doctorantes encadrées et doctorants durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
- Liste des participations à un jury de thèse
- Liste des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
- Liste des participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, ainsi que nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
- Description des activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
- Liste des participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
- Liste des travaux de vulgarisation et des activités de valorisation de la recherche (p.ex. intervention recensée dans *Avis d'experts*, article dans un quotidien, exposition, etc.)
- Liste des éventuelles distinctions
- Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

En 2018, suite à l'adoption des Statuts, les décanats proposent au rectorat une planification des évaluations périodiques des professeures et professeurs ordinaires, des directrices et directeurs de recherche ainsi que des maîtres d'enseignement et de recherche. Selon la LUNE, l'Université a jusqu'à fin 2028 pour que toutes les personnes concernées fassent l'objet d'une première évaluation périodique. La planification de ces évaluations doit être adoptée par le rectorat en 2019.

Seize personnes sont évaluées en 2018, trois selon l'ancienne procédure et treize selon la nouvelle :

- huit professeurs ordinaires et deux professeurs ordinaires dans le cadre d'une procédure de confirmation
- un directeur de recherches dans le cadre d'une procédure de confirmation
- une professeure assistante et trois professeurs assistants dans le cadre d'une procédure de prolongation
- un maître d'enseignement et de recherche dans le cadre d'une procédure de confirmation

En 2018 également, l'UniNE signe la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (*San Francisco Declaration on Research Assessment DORA*). Ce document, initié par l'Association américaine de biologie cellulaire, adopte une posture critique à l'encontre d'une évaluation de la recherche basée uniquement sur des critères d'impact. La déclaration DORA estime que le nombre de citations, qui lui-même dépend du renom des revues où sont publiés les articles scientifiques, doit faire place à une évaluation basée sur les qualités intrinsèques de la recherche (publications).

En parallèle, le rectorat lance un groupe de travail afin de mettre en place une politique et des outils de publication en *Open Access*, conformément à la stratégie nationale du FNS.

Vulgarisation

Les projets de recherche ou événements scientifiques font l'objet de 34 communiqués de presse (sur un total annuel de 46 tous domaines confondus). Au total, on dénombre 787 articles publiés ou émissions diffusées concernant l'UniNE par des médias suisses, dont une majorité concernant la recherche. Dans les programmes de la RTS, les membres du corps académique interviennent à 82 reprises recensées par le site *avisdexperts.ch*, dont 21 fois à la télévision et 61 fois à la radio. À la RTS télévision, les membres du corps académique interviennent principalement dans le *19h30*, mais également dans sept autres émissions. À la RTS radio, les principales émissions sont *CQFD*, *Forum*, *La Matinale* et *Tribu*.

Trois *UniNEws* sont publiés : sur la recherche en sciences sociales, sur les projets sélectionnés par le programme *Digital Lives* qui s'intéresse à l'apport des sciences humaines et sociales en matière de digitalisation, ainsi que le 50^e numéro qui compile les recherches des dix dernières années. Les Cafés scientifiques organisent huit débats : sur la géothermie, la cohésion cantonale, les pratiques entrepreneuriales en matière de consommation, les filières d'approvisionnement alimentaire, les 50 ans de Mai 68, la démocratie à l'épreuve des votations, les dystopies et la génétique dite récréative. L'année est marquée par un record de participation du public.

Soutien à la recherche

En 2018, le Support recherche et innovation (SRI) travaille en effectif réduit suite au départ de son responsable et pendant la période nécessaire à son remplacement, qui est prolongée en raison du gel budgétaire du premier trimestre. Ce problème se résout progressivement entre le 1^{er} juin – date d'entrée en fonction du nouveau responsable – et le 1^{er} août – date d'entrée en fonction d'une nouvelle collaboratrice affectée prioritairement au soutien au dépôt de projets de recherche auprès du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) ou de l'Union européenne (programme H2020).

Au long de l'année, le SRI déploie ses activités dans les domaines suivants :

- Accompagnement de plus de 70 projets soumis au FNS, de 45 projets soumis ou acceptés dans H2020, auxquels s'ajoutent 5 autres projets soumis à d'autres organismes européens hors du cadre H2020.
- Participation à la négociation de 104 contrats débouchant sur 79 signatures générant un revenu total de CHF 6'039'020.-
- Organisation de l'accueil du FNS dans le cadre de son « Tour de Suisse ».

- Participation à une journée thématique « Genre et recherche », en collaboration avec le Bureau égalité des chances.
- Rencontre avec la nouvelle direction du Service cantonal de l'économie.
- Organisation d'une visite de laboratoire par une entreprise ainsi que d'une rencontre entre des chercheurs UniNE et des spécialistes Euresearch du domaine ICT.
- Co-organisation, avec le Bureau qualité, de huit séances d'information individualisées avec des nouvelles professeures et nouveaux professeurs.
- Workshop d'une journée à l'attention des requérantes et requérants *Marie Skłodowska-Curie Actions Individual Fellowships*.
- Intervention lors d'une réunion de la Société suisse d'ethnologie sur le thème des plans de gestion des données scientifiques (Data Management Plan ou DMP).
- Organisation de deux journées de formation à destination des chercheuses et chercheurs de l'Université. Thèmes : conception d'un budget pour un projet de recherche et rédaction d'un projet de recherche.
- Participation à diverses manifestations en lien avec le soutien à la recherche et à l'économie, notamment : CSEM Business Day, SNF Grants Office Day, SNF training, 24H Innovarc, EPFL grant-making foundations days.
- Lancement d'un groupe de travail interuniversitaire sur les bonnes pratiques FNS et poursuite des travaux au sein d'un groupe de travail interinstitutionnel régional sur les aspects financiers de la recherche (2x3 séances).

Dans le cadre du mandat Euresearch signé avec la Confédération, le SRI gère le bureau régional desservant les cantons de Neuchâtel et du Jura. À ce titre, il participe à 6 rencontres du réseau (12 jours au total), dont une avec Swisscore à Bruxelles, ainsi qu'à une formation sur les audits. De plus, une collaboration avec les Universités de Berne et Genève est instaurée dans le but d'augmenter la participation des sciences humaines et sociales au programme de recherche H2020.

Commission d'éthique

La Commission d'éthique de la recherche siège à 4 reprises. Elle délivre 26 évaluations suite à des demandes d'avis relatives à de nouveaux projets de recherche. Dix demandes proviennent de la Faculté des lettres et sciences humaines, dont deux projets de recherche effectués par des professeures et professeurs et six par de jeunes chercheuses et chercheurs (étudiantes et étudiants de master, doctorantes et doctorants, post-doctorantes et post-doctorants) sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur. Huit demandes proviennent de la Faculté des sciences, dont un projet de recherche effectué par une professeure ou un professeur et sept par des jeunes chercheuses et chercheurs sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur. Huit demandes proviennent de la Faculté des sciences économiques, dont cinq projets de recherches effectués par des professeures et professeurs et trois par des jeunes chercheuses et chercheurs sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur.

Commission de recherche FNS

La commission de recherche FNS se réunit lors de deux journées d'audition des candidates et des candidats et lors de deux séances qui permettent d'attribuer :

- Quatre bourses Doc Mobility (montant total 122'319 francs) sur un total de sept soumissions ;
- Huit bourses Early Postdoc Mobility (604'450 francs) sur un total de seize soumissions ;
- Une entrée en matière sur une bourse Doc.CH, ouvrant la voie à la 2^e phase d'évaluation menée par le FNS, sur un total de trois soumissions ;
- Treize bourses à des étudiantes et étudiants de master et à des doctorantes et doctorants ainsi que trois subsides à des professeures et professeurs prélevés sur le Fonds des donations UniNE (51'470 francs) sur un total de vingt soumissions (quinze par des membres du corps étudiant et cinq par des membres du corps professoral).

FINANCES

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte Etat (activités financées par les ressources publiques et les écologies). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 135,4 millions et revenus de 140,3 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes Etat et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte Etat uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte Etat, sans les fonds de tiers. Le résultat financier 2018 appelle les commentaires suivants :

- **Charges (personnel) :** Les coûts de personnel sont en baisse, en grande partie en raison du gel des engagements durant le premier trimestre, l'année ayant commencé sans budget cantonal et l'Université ayant été soumise à une retenue sur sa subvention ainsi qu'aux dispositions concernant les dépenses de personnel arrêtées par le Conseil d'Etat. Ce sont ainsi trois mois durant lesquels les postes vacants n'ont pas pu être repourvus. À la fin de l'année, plusieurs chaires sont également vacantes suite à des départs en retraite. Ces postes seront repourvus en 2019 et les charges de personnel devraient revenir à hauteur de 2017.
- **Charges (BSM) :** Le recul des dépenses de biens, services et marchandises est la conséquence du gel budgétaire du premier trimestre (dépenses non réalisées entre janvier et mars qui n'ont pas été rattrapées sur le reste de l'année) et de la poursuite des efforts de rationalisation lancés en 2017.
- **Revenus (autres cantons et Confédération) :** Les revenus provenant des autres cantons et de la Confédération sont en baisse de 0,9 million chacun. Cela résulte en partie d'un recul des étudiantes et étudiants d'autres cantons. Pour les subventions fédérales, la différence se situe dans la marge habituelle de fluctuation, étant donné que la part dépendant de la recherche est relativement volatile à l'UniNE, à l'instar des autres universités de taille comparable.
- **Revenus (enveloppe cantonale) :** En raison de la coupe budgétaire d'un million de francs décidée lors de l'adoption du budget par le Grand Conseil en février, la subvention cantonale 2018 est finalement inférieure de 1,5 million de francs par rapport à 2017 (0,5 million d'économie selon la planification financière et 1 million de coupe supplémentaire).
- **Charges et revenus extraordinaires :** La charge extraordinaire de 3 millions représente l'alimentation du Fonds d'innovation. La part qui aurait pu revenir au Fonds de compensation n'y est pas attribuée sur décision du rectorat qui l'affecte à la réduction des pertes reportées.
- **Revenus extraordinaires :** En application de la clé de répartition entre les institutions paraétatiques, l'Etat de Neuchâtel accorde un soutien de 5,4 millions de francs à l'Université pour le paiement des charges exceptionnelles liées à prévoyance.ne (part à l'apport complémentaire et part aux dispositions transitoires). Cette aide de l'Etat permet d'enregistrer une recette équivalente qui impacte fortement à la hausse le résultat de l'exercice 2018 (le compte Etat mentionne une recette de 5,03 millions car le solde est alloué aux fonds de tiers en compensation de leur participation à ces mêmes charges). Le paiement de la contribution de l'UniNE à prévoyance.ne est prévu pour 2019. Il se monte au total à 9 millions de francs environ et impactera négativement les liquidités de l'année à venir.
- **Fonds d'innovation :** Au 31.12.2018, le solde du fonds d'innovation est de CHF 5'582'050.
- **Fonds de compensation :** Au 31.12.2018, le solde du fonds de compensation est nul.
- **Pertes reportées :** Au 31.12.2018, les pertes reportées sont de CHF 7'852'547. Grâce au résultat 2018, l'institution pourra à nouveau disposer de fonds propres positifs sur le compte Etat après quatre années difficiles causées par les coupes budgétaires et les mesures de recapitalisation de prévoyance.ne.

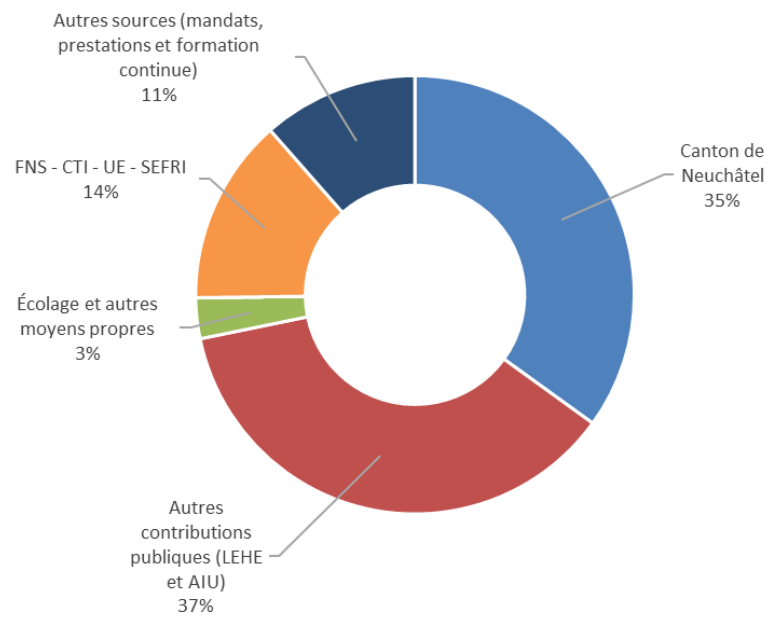
Tableaux financiers

Budget Etat	2017	2018
Charges de personnel	-76 005 251	-73 915 763
Biens, services et marchandises	-20 293 103	-19 515 547
Amortissements	-1 817 893	-1 868 020
Subventions accordées	-1 111 746	-1 160 670
CHARGES (budget Etat)	-99 227 993	-96 460 001
Contributions (écolages/autres)	4 218 553	4 201 059
Autres revenus d'exploitation	-	-
Autres cantons (AIU)	23 031 397	22 183 655
Confédération (LEHE)	25 135 277	24 254 997
Etat de Neuchâtel	50 410 000	48 898 000
REVENUS (Budget Etat)	102 795 227	99 537 712
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 567 234	3 077 711
Charges d'intérêts	-516 323	-508 403
Frais d'approvisionnement en capital	-	-8 287
CHARGES FINANCIERES (Budget Etat)	-516 323	-516 690
Revenus des intérêts	40 805	1 939
Gains réalisés PF		148
REVENUS FINANCIERS (Budget Etat)	40 805	2 087
RESULTAT FINANCIER	-475 518	-514 604
RESULTAT OPERATIONNEL	3 091 716	2 563 107
Charges extraordinaires	-9 883 395	-3 049 004
CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget Etat)	-9 883 395	-3 049 004
Dissolution de provisions	335 000	
Prélèvement sur capital propre	3 799 570	-
Soutien extraordinaire Etat NE		5 059 402
REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget Etat)	4 134 570	5 059 402
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-5 748 825	2 010 398
EXCEDENT / PERTE	-2 657 109	4 573 505

Subsides et mandats de tiers		
Charges FNS - SEFRI - innosuisse – UE	-19 592 156	-19 215 028
Revenus FNS - SEFRI - innosuisse – UE	19 592 156	19 215 028
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	-15 370 662	-16 189 927
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	15 981 589	16 452 690
Résultat des subsides et mandats de tiers	610 927	262 763

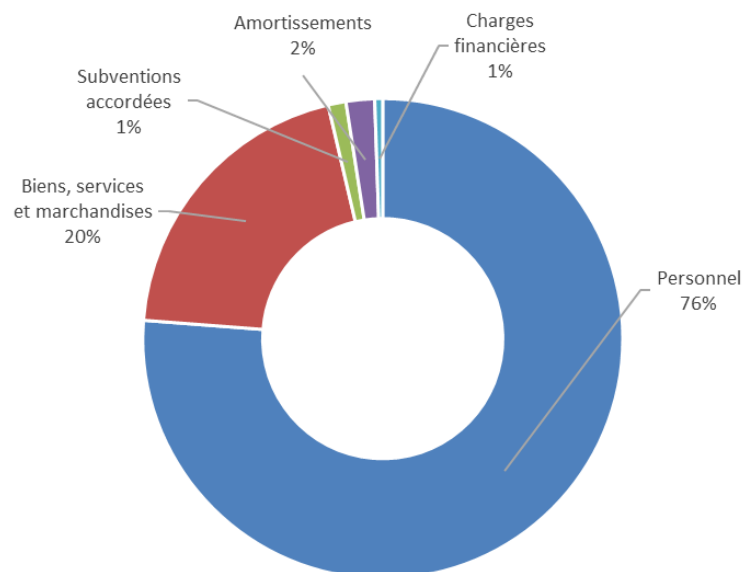
Charges totales	-144 590 529	-135 430 650
Revenus totaux	142 544 347	140 266 918
RESULTAT TOTAL	-2 046 182	4 836 268

SOURCE DE FINANCEMENT *



* Revenus financiers : 0% ; autres revenus d'exploitation : 0%

RÉPARTITION DES CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT



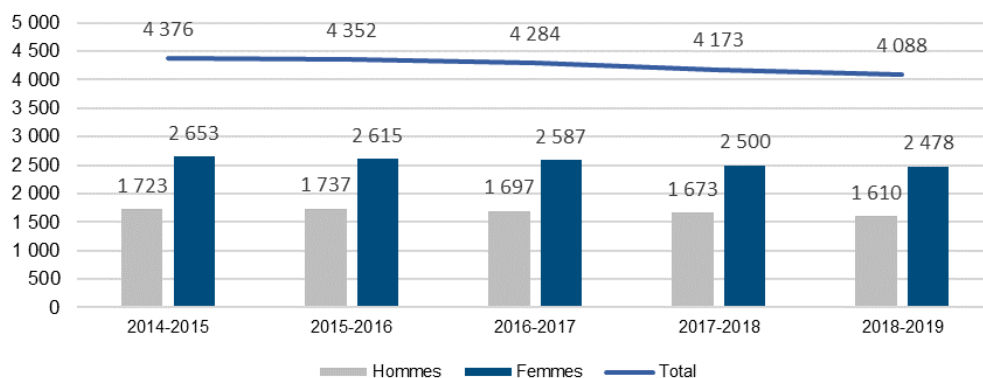
Bilan (sans les fonds de tiers)

Comptes 2018 CHF	
1 ACTIF	33 202 629
10 Patrimoine financier	29 254 376
100 Disponibilités et placements à court terme	13 056 226
101 Créances	6 284 941
102 Placements financiers à court terme	124 000
104 Actifs de régularisation	9 310 949
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	
107 Placements financiers	478 260
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	
14 Patrimoine administratif	3 948 253
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3 887 003
142 Immobilisations incorporelles	
144 Prêts	
145 Participations, capital social	61 250
146 Subventions d'investissements	
148 Amortissements supplémentaires cumulés	
2 PASSIF	33 202 629
20 Capitaux de tiers	30 899 621
200 Engagements courants	1 467 974
201 Engagements financiers à court terme	28 157 081
204 Passifs de régularisation	243 682
205 Provisions à court terme	1 030 884
206 Engagements financiers à long terme	
208 Provisions à long terme	
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	
29 Capital propre	2 303 008
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	
291 Fonds	0
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0
293 Préfinancements	5 582 050
294 Réserves	0
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0
298 Autres capitaux propres	0
299 Excédent (+) / Découvert (-)	-3 279 042

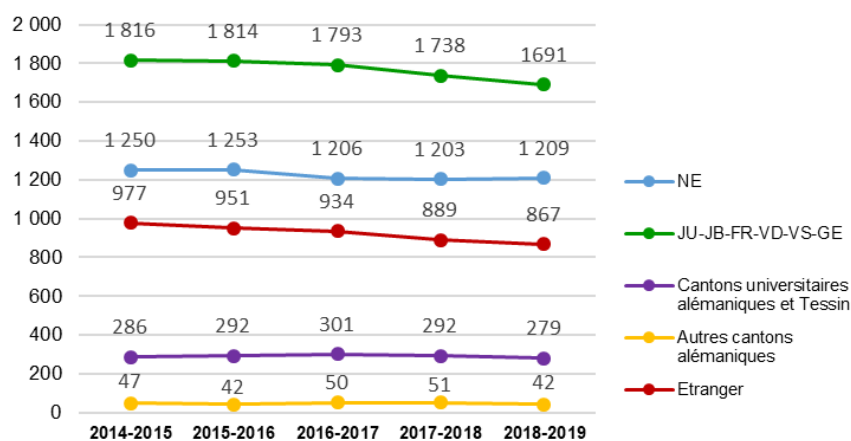
CHIFFRES-CLÉS

Etudiantes et étudiants

■ Répartition selon le genre, période 2014-2018



■ Provenance avant le début des études, période 2014-2018



■ Répartition selon le pays de domicile avant le début des études, période 2014-2018

	2014-2015*	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Suisse	3'399	3'401	3'350	3'284	3'221
Europe	606	565	550	514	504
Amérique Nord	39	40	45	35	39
Amérique latine	118	109	101	94	88
Afrique	116	139	142	139	128
Asie	94	95	92	103	104
Océanie	4	3	4	4	4
Total	4'376	4'352	4'284	4'173	4'088

* Sans la Faculté de théologie.

■ Répartition par faculté et par cursus, période 2014-2018

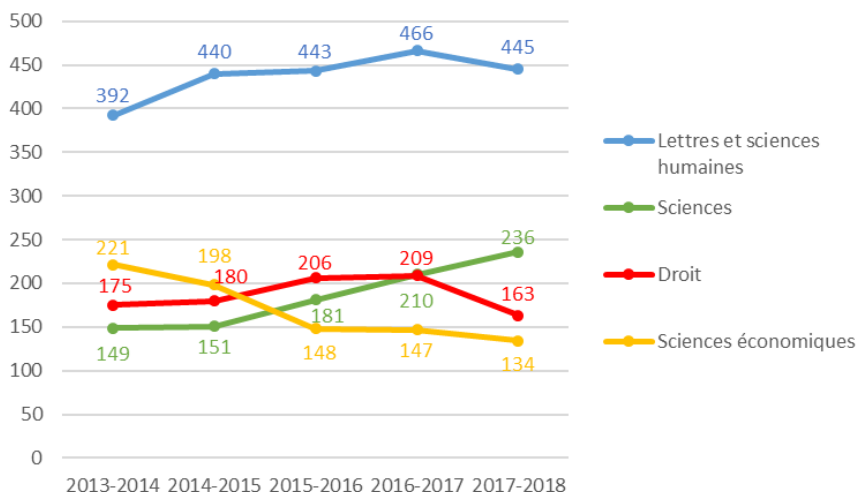
	2014-2015*	2015-2016**	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Lettres et sciences humaines	2'111	2'079	2'021	1'931	1'893
Sciences	752	915	954	953	907
Droit	811	827	800	779	765
Sciences économiques	672	515	497	502	516
Autres	30	16	12	8	7
Total	4'376	4'352	4'284	4'173	4'088

* Sans la Faculté de théologie.

**Transferts de deux instituts de FSE vers FS.

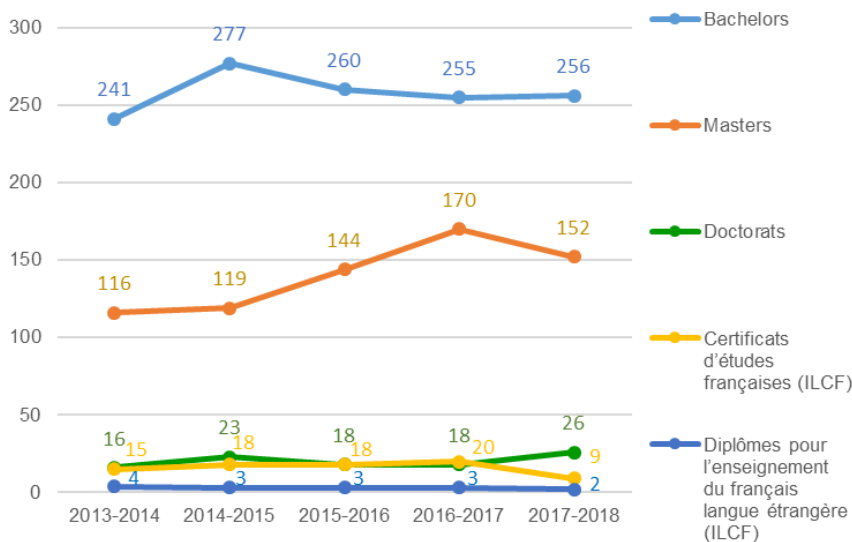
Titres et diplômes

■ Titres et diplômes, période 2014-2018

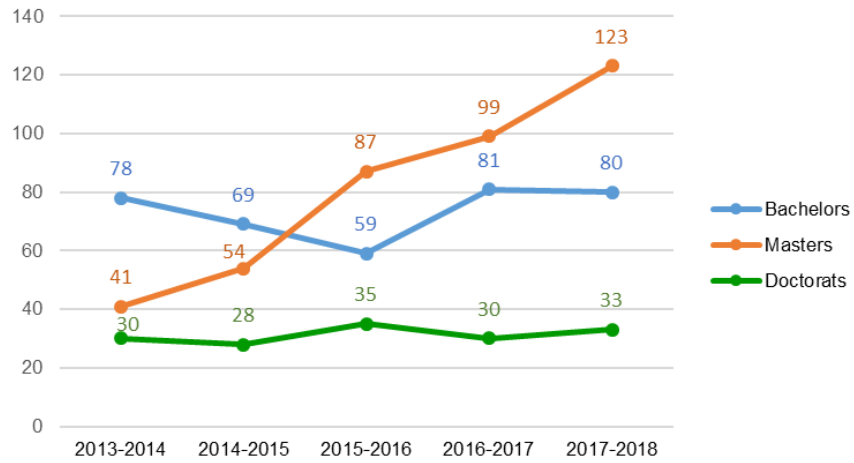


■ Titres et diplômes délivrés selon les cursus et par faculté, période 2014-2018

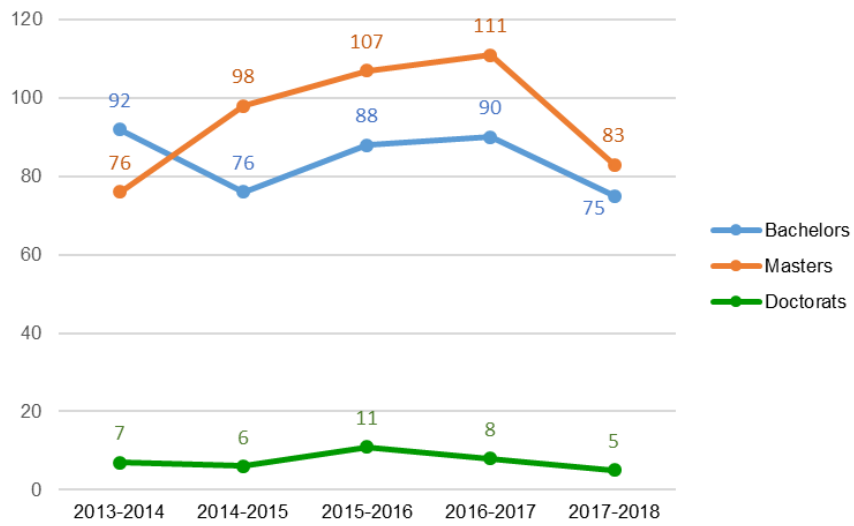
Faculté des lettres et sciences humaines



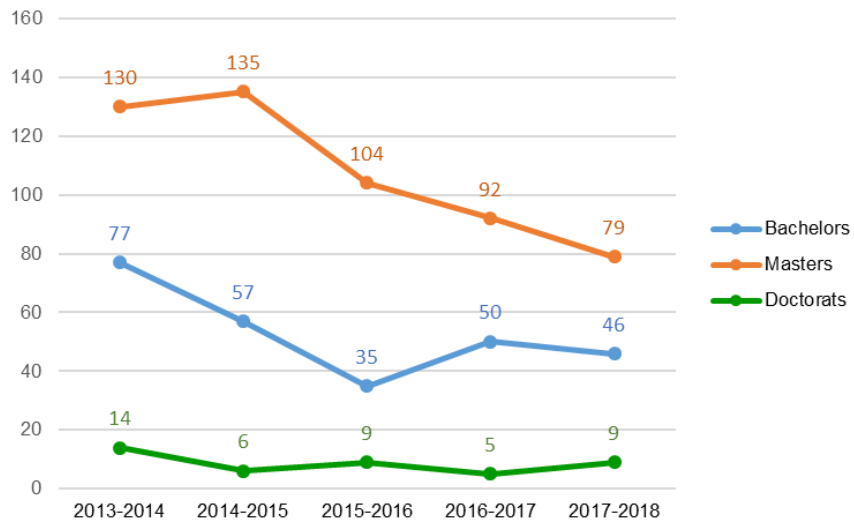
Faculté des sciences



Faculté de droit



Faculté des sciences économiques



■ Titres et diplômes délivrés en formation continue*, période 2014-2017

Facultés	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Sciences	18	13	28	46	24
CAS	15	7	12	28	11
DAS		1	3	4	0
MAS	3	5	13	14	13
Droit	46	33	46	51	53
Diplôme de formation continue en droit	2				0
MAS en management, droit et sciences humaines du sport	28	31	32	30	30
CAS	11		11	14	21
DAS	1		1		0
MAS	4	2	2	7	2
Sciences économiques				8	11
CAS				8	11
Total	118	46	74	105	88

* formation continue certifiante uniquement

Mobilité

■ Mobilité OUT : étudiantes et étudiants UniNE effectuant une période de leurs études dans une autre université (1 ou 2 semestres)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
ERASMUS (y c. stage)	40	40	43	44	44
PEE Québec ¹	0	1	1	2	4
Conventions	23	20	13	16	10
Mobilité libre	5	4	3	2	1
Mobilité CH	9	11	4	10	7
Total mobilité OUT	77	76	64	74	66

■ Mobilité IN : étudiantes et étudiants en provenance d'une autre université pour une période d'études de 1 ou 2 semestres

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
ERASMUS (y c. stage)	35	38	55	61	44
PEE Québec ¹	0	3		0	3
Conventions	9	10	7	11	10
Mobilité libre	8	7	7	7	3
Mobilité CH	8	6	11	17	13
Total mobilité IN	62	64	81	96	73

¹ Programme d'échange des étudiants géré par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Ressources humaines

■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs par source de financement au 31.12.2018 (EPT)

Financement		2015		2016		2017		2018		Variation 17/18	
Etat	Féminin	272.1	34.6%	272.9	34.9%	272.0	36.6%	268.2	36.0%	-3.8	-1.4%
	Masculin	294.4	37.4%	288.9	36.9%	284.3	38.2%	281.2	37.7%	-3.1	-1.1%
Total Etat		566.5	72.0%	561.8	71.8%	556.3	74.8%	549.4	73.7%	-6.9	-1.2%
Fonds de tiers	Féminin	102.5	13.1%	104.1	13.3%	88.7	11.9%	96.0	12.9%	7.3	8.4%
	Masculin	118.1	14.9%	116.2	14.8%	99.5	13.3%	101.0	13.5%	1.5	1.5%
Total Fonds de tiers		220.6	28.0%	220.3	28.1%	188.2	25.2%	197.0	26.4%	8.8	4.7%
Total	Féminin	374.6	47.6%	377.0	48.3%	360.7	48.4%	364.2	48.8%	3.5	1.0%
	Masculin	412.5	52.4%	405.1	51.7%	383.8	51.6%	382.1	51.2%	-1.7	-0.4%
Total général		787.1	100%	782.1	100%	744.5	100%	746.4	100%	1.9	0.3%

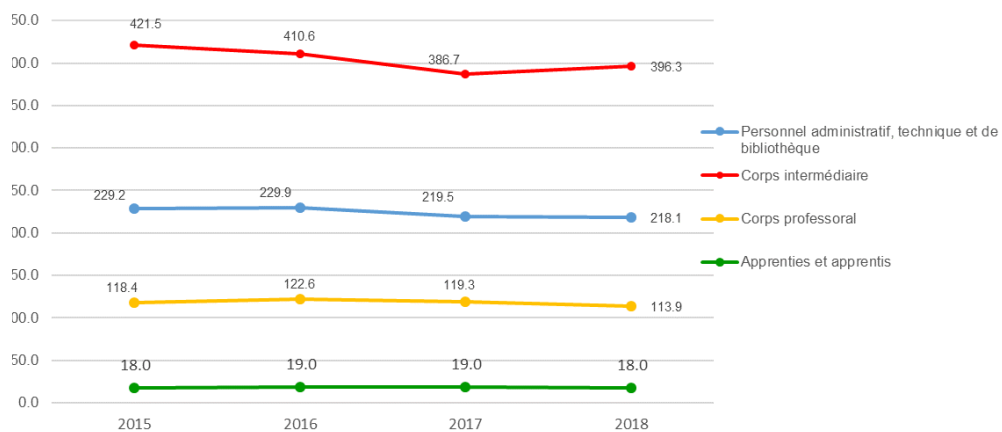
■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs en fonction du genre

Genre		2015		2016		2017		2018		Variation 17/18	
Féminin	EPT	374.6	47.6%	376.9	48.2%	360.7	48.4%	364.2	48.8%	3.5	1.0%
	Effectif	557.0	48.6%	550.0	49.8%	532.0	50.9%	542.0	50.9%	10.0	1.9%
Masculin	EPT	412.5	52.4%	405.2	51.8%	383.8	51.6%	382.1	51.2%	-1.7	-0.4%
	Effectif	590.0	51.4%	555.0	50.2%	514.0	49.1%	523.0	49.1%	9.0	1.8%
Total	EPT	787.1	100%	782.1	100%	744.5	100%	746.3	100%	1.8	0.2%
Total	Effectif	1 147.0	100%	1 105.0	100%	1 046.0	100%	1 065.0	100%	19.0	1.8%

■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2015		2016		2017		2018		Variation 17/18	
Etat	Administratif, techn., biblio.	200.1	25.4%	197.5	25.3%	188.8	25.4%	191.6	25.7%	2.8	1.5%
	Corps intermédiaire sup.	30.9	3.9%	31.9	4.1%	36.0	4.8%	0.0	0.0%	-36.0	-100.0%
	Corps intermédiaire	204.1	25.9%	196.3	25.1%	198.7	26.7%	229.4	30.7%	30.7	15.5%
	Corps professoral	114.4	14.6%	118.1	15.1%	114.8	15.4%	111.4	14.9%	-3.4	-3.0%
	Apprenti	17.0	2.2%	18.0	2.3%	18.0	2.4%	17.0	2.3%	-1.0	-5.6%
Total Etat		566.5	72.0%	561.8	71.9%	556.3	74.7%	549.4	73.6%	-6.9	-1.2%
Fonds de tiers	Administratif, techn., biblio.	29.1	3.7%	32.4	4.1%	30.7	4.1%	26.5	3.6%	-4.2	-13.7%
	Corps intermédiaire sup.	1.7	0.2%	0.8	0.1%	0.7	0.1%	0.0	0.0%	-0.7	-100.0%
	Corps intermédiaire	184.9	23.5%	181.6	23.2%	151.3	20.3%	166.9	22.4%	15.6	10.3%
	Corps professoral	3.9	0.5%	4.5	0.7%	4.5	0.6%	2.5	0.3%	-2.0	-44.4%
	Apprenti	1.0	0.1%	1.0	0.1%	1.0	0.1%	1.0	0.1%	0%	0%
Total Fonds de tiers		220.6	28.0%	220.3	28.2%	188.2	25.2%	196.9	26.4%	8.7	4.6%
Total	Administratif, techn., biblio.	229.2	29.1%	229.9	29.4%	219.5	29.5%	218.1	29.2%	-1.4	-0.6%
	Corps intermédiaire sup.	32.5	4.1%	32.7	4.2%	36.7	4.9%	0.0	0.0%	-36.7	-100.0%
	Corps intermédiaire	389.0	49.4%	377.9	48.3%	350.0	47.0%	396.3	53.1%	46.3	13.2%
	Corps professoral	118.4	15.1%	122.6	15.8%	119.3	16.0%	113.9	15.3%	-5.4	-4.5%
	Apprenti	18.0	2.3%	19.0	2.4%	19.0	2.5%	18.0	2.4%	-1.0	-5.3%
Total général		787.1	100%	782.1	100%	744.5	100%	746.3	100%	1.8	0.2%

■ Evolution des EPT par catégorie*



* Les Statuts entrés en vigueur en 2018 ne distinguent plus entre corps intermédiaire et corps intermédiaire supérieur. Pour des raisons de lisibilité, cette distinction est abandonnée dans le graphique où les données sont fusionnées. La distinction est maintenue dans le tableau des effectifs.



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Edition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

© Université de Neuchâtel
Juin 2019

www.unine.ch